

VACANCE D'UN POSTE ACADÉMIQUE TEMPS PLEIN**Domaine : Information et Communication
Discipline : Chaire d'Analyse de la Communication****Faculté de Philosophie et Lettres****Département des Sciences de l'Information et de la Communication**

Titre requis : Docteur avec thèse dans une discipline relevant des sciences humaines et/ou sociales, pouvant justifier d'expérience de recherche de haut niveau dans le domaine des études sur la communication, les médias, les technologies de l'information et de la communication ou les réseaux sociaux.

Compétences requises : Le/la candidat(e) fera état d'activités scientifiques et d'enseignement dans le domaine des sciences humaines et/ou sociales, avec une attention particulière aux aspects méthodologiques et aux enjeux qui s'y attachent, pour l'étude de la communication, des médias, des technologies de l'information et de la communication ou des réseaux sociaux. Il sera en mesure de former et d'encadrer étudiants et chercheurs en matière d'outils analytiques et de recherche, y compris les aspects épistémologiques.

Le/la candidat(e) devra être capable d'assurer une partie de ses enseignements en anglais. Si la langue maternelle du/de la candidat(e) n'est pas le français, il sera attendu de lui/d'elle qu'il/elle acquière une maîtrise suffisante de cette langue dans les trois ans suivant son engagement. Le/la candidat(e) devra faire état de publications scientifiques de haut niveau et de collaborations interuniversitaires et internationales établies.

Le/la candidat(e) devra manifester une capacité à animer une équipe pédagogique et des projets scientifiques.

Vacance n°2010/074

Renseignements complémentaires à l'adresse

<http://www.ulb.ac.be/vacances/academiques/index.html>

Prière d'afficher S.V.P.

1. > Profil de fonction :

Le/la titulaire du poste devra s'impliquer dans le développement pédagogique et scientifique du département des sciences de l'information et de la communication. Il sera appelé à s'impliquer dans la gestion et le développement des filières et du département.

La moitié (50%) de la charge sera consacrée à des activités d'enseignement.

> Cours :

La charge comprendra un cours spécialisé dans le domaine de la communication en 1^{er} ou 2^e cycle (15 % de la charge), la coordination de projets multidisciplinaires en 1^{er} cycle (10 % de la charge), un cours de méthodes de recherche en information et communication en 2^e cycle (15 % de la charge), l'encadrement des stages de recherche (5 % de la charge) et l'encadrement de séminaires de recherche (5 % de la charge).

Il est attendu que le/la titulaire puisse encadrer des mémoires et, dès que possible, des thèses de doctorat, mais aussi solliciter des financements pour des projets de recherche, tout en développant des contacts internationaux, afin de contribuer au rayonnement du département et de l'université.

> Domaine de recherche :

L'activité de recherche du/de la titulaire portera sur des sujets susceptibles d'entrer en résonance avec les recherches menées au Centre de recherche en sciences de l'information et de la communication (ReSIC). Les recherches se situeront dans le domaine de l'étude de la communication, des médias, des technologies de l'information et de la communication ou les réseaux sociaux, abordés d'une manière qui favorise un projet fédérateur avec d'autres chercheurs du département.

2. Le contenu de la charge d'enseignement pourra être réexaminé régulièrement en fonction de la révision des programmes de cours.
3. Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Directeur de département, le professeur François Heinderyckx (téléphone : +32 2 650 44 48 – télécopie : +32 2 650 39 21 – courriel : sic@ulb.ac.be). Des renseignements sont également disponibles à partir de l'adresse suivante : <http://sic.ulb.ac.be/a-propos/>
4. Le dossier de candidature contiendra en outre utilement les pièces suivantes (sous peine de ne pas être pris en considération) :
 - > Curriculum vitae (un canevas type peut être téléchargé via le site internet : <http://www.ulb.ac.be/tools/CV-type.rtf>)
 - > Un texte décrivant les contenus des cours qui seront encadrés par le titulaire ainsi que les approches pédagogiques envisagées,
 - > Un texte de 3500 signes environ décrivant le projet de recherche que le candidat souhaite mener dans les années à venir,
 - > Un texte de 3500 signes environ présentant les publications les plus importantes du candidat.

Merci de nous envoyer autant de dossiers que de postes postulés.

5. La candidature accompagnée du curriculum vitae, doit être adressée en deux exemplaires au Recteur de l'Université libre de Bruxelles, avenue F. Roosevelt, 50 – 1050 Bruxelles.
6. Si le/la candidat(e) n'appartient ni au personnel enseignant, ni au personnel scientifique, ni au personnel définitif du fonds national de la recherche scientifique (travaillant à l'ULB), l'engagement se fera pour un premier terme fixé ne pouvant être supérieur à 5 ans.
A l'issue de cette période et moyennant une décision du Conseil d'Administration de l'Université, son engagement pourrait faire l'objet d'une nomination à durée indéterminée.
7. La date limite du dépôt des candidatures est fixée au 28 février 2011.
8. Date de publication de la présente déclaration de vacances : 10/12/10
Date d'entrée en fonction prévue le : 1^{er} octobre 2011
9. Renseignements administratifs :
n° de vacance : 2010/074
Poste au cadre : 10-A-PRO-031 (1,00 ETP)
Références C.A. : CA 20.12.10 – IV.1